

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
1229 / 2010120	11000772 11001147	20061306 20061901 20063867 20067806 20069224 20068740 20072747 20073790 20075284 20076844 20079018 20081154 20080213 20083862 20084216	Wikland pantalon d'été 1229 ISO20471

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200775 ou 200768	HV-orange HV-rouge	50% coton - 50% polyester ou 60% coton - 40% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	5510	argenté	film transfert 70mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 2),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH605 161466 ou N° ZH605 161467, valable jusqu'au 17.12.2024,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 13.11.24



Lukas Loosli
Direction

Karin Spahr
Technicien du vêtement